

Extrait tiré du livre « Réviser la paie »

Exercice sur le prélèvement à la source et le bas du bulletin

Réalisez les bulletins du mois de janvier des salariés suivants. Ils ont tous un taux de prélèvement à la source neutre :

(Ne pas remplir les lignes concernant la Réduction Générale qui sera vue dans un autre chapitre)

Monique : Non cadre – CDI temps plein

Effectif de l'entreprise : 14

Salaire de base : 2 700,52 €

Taux Accident du travail : 1,70 %

Taux versement mobilité : 2,50 %

Mutuelle : 2 % du PMSS répartis 50 % / 50 %

